



Réf. Farde e-Assemblées : 2259277

N° OJ : 128

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/07/2019

**Objet :** M. Adrien LENAERTS.- Subside : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33101 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que M. Adrien LENAERTS, Président de la Société Royale des Enfants et Descendants des Combattants de 1830, demande un subside de 2.000,00 EUR pour l'organisation du Pèlerinage de la Place des Martyrs du 22/09/2018 et 28/09/2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 2.000,00 EUR est octroyé au profit de M. Adrien LENAERTS, pour l'organisation du Pèlerinage de la Place des Martyrs du 22/09/2018 et 28/09/2019.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33101 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :